

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AOUT 2011

Présents : Jean-Louis RICхарME, Nicole BERNARD-BERNARDET, Stéphane BOISIER, Benoît CLAVEL, Monique D'ORAZIO, Corinne GOBBER, Bruno GUIDON, Jean-Claude LOYEZ, Alain MARCHISIO, Christiane PESSEY-DEBULLE, Jean-Luc THIAFFEY-RENCOREL.
Stéphane BOISIER est désigné secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- | | |
|--|--|
| <p>1) Approbation du compte-rendu de la dernière réunion 2) Demandes d'urbanisme 3) Garderie et cantine : point financier et tarifs pour la prochaine rentrée scolaire</p> | <p>4) Déblocaje de la facture SDIS 5) Convention assistance pour les dossiers retraite du personnel 6) Déclassement du 2nd appartement de l'école 7) Informations et questions diverses</p> |
|--|--|

| | <i>Points abordés</i> | <i>Décisions prises</i> | <i>Points à revoir</i> |
|---|--|--|-----------------------------------|
| 0 | Rajout de deux points à l'ordre du jour : - choix du cabinet d'étude pour l'élaboration du PLU - Elaboration et mise en œuvre du contrat de bassin versant « Arly.Doron.Chaise » | Avis favorable | |
| 1 | Approbation du compte-rendu de la séance du 21 juillet 2011 | Avis favorable | Rajouter le prix du contrôle 83 € |
| 2 | Demandes d'urbanisme | DP 2011/27 : avis favorable DP 2011/28 : avis favorable (même couleur de tuiles que les maisons voisines) | |
| 3 | Choix du cabinet d'étude pour l'élaboration du PLU | Avis favorable pour le cabinet Loup et Manigoz pour un montant de 33490 € H.T. | |
| 3 | Commission de suivi pour l'élaboration du PLU | Avis favorable pour la création avec les membres suivants : Jean-Louis RICхарME, Stéphane BOISIER, Benoît CLAVEL, Monique D'ORAZIO, Bruno GUIDON, Jean-Luc THIAFFEY-RENCOREL | |
| 4 | Tarifs cantine : 2,95 € pour les enfants, 4,80 € pour les adultes Tarifs garderie inchangés | Avis favorable | |
| 5 | Déblocaje facture SDIS | Avis favorable | |
| 6 | Convention assistance CDG pour les dossiers retraite du personnel | Avis favorable pour un montant de 200 € par dossier | |
| 7 | Désaffectation du second appartement au-dessus de l'école | Avis favorable | |

| | | | |
|--------|--|----------------|--|
| 8 | Elaboration et mise en œuvre du contrat de bassin versant « Arly.Doron.Chaise » | Avis favorable | |
| 9 a | Demande de location à titre gratuit par l'association « l'entraide » pour le concours de belote le 22 octobre 2011 | Avis favorable | |

RELEVÉ DES DÉCISIONS

| | <u>Décisions prises</u> | <u>Qui ?</u> | <u>Fait quoi ?</u> | <u>Comment ?</u> | <u>Pour quand ?</u> |
|------|--|----------------|---|------------------|---------------------|
| 4 | Faire le point financier au bout d'un trimestre | Le Secrétariat | | | |
| 4 | Faire information sur le maintien des mêmes tarifs garderie malgré le déficit | Le Secrétariat | Faire un article dans Serraval info, sur le site internet et auprès des parents (avec le bilan financier) | | |
| 8 | Refaire une information sur les plantes invasives | Le Secrétariat | Faire un article sur le Serraval info et sur le site internet (avec photos). | | |
| 9 d) | Voir pour une prise en charge financière | Le Maire | Voit avec la SEA pour l'inscription dans le cadre du Plan Pastoral Territorial | | |
| 9 h | Faire remettre le panneau au-dessus du terrain de l'entreprise Beber TP à la Sauffaz | Le Maire | Voit avec l'entreprise | Par téléphone | |

4. Bilan financier cantine et garderie

Cantine : excédent de 2040,23 €

Garderie : déficit de 2747,32 €

8. Contrat de rivière

La phase d'étude est finie et c'est la mise en place du programme d'actions.

Pour la commune de Serraval, deux actions :

- la station d'épuration au Chef-Lieu pour un montant de 435000 €.
- le programme de réhabilitation des installations individuelles pour un montant de 540000 €.

9. Informations et questions diverses

b) Travaux d'eau

L'entreprise a bien avancé et la fin des travaux est prévue vers la fin septembre.

c) Zone artisanale

Le permis d'aménager est en cours. Le secrétaire général de la Préfecture s'est rendu sur place.

d) Praz D'Zeures : étude par la société CIME

Une mission d'étude a été confiée à cette société pour évaluer les travaux à réaliser sur le monte-charge.

Conclusions : tout le système est à changer. Le montant des travaux est estimé à 133000 € H.T.

e) Site internet

Il est en ligne. Un espace privé pour les élus sera créé.

f) Gentlemen cycliste

C'est la commune de Samoëns qui organise le gentlemen cycliste des élus et du personnel communal cette année.

g) Point tri Chef-Lieu

Est en train d'être réalisé.

h) Sentiers

Deux problèmes :

- panneau à la Sauffaz à remettre
- sentier à Malatray